

Communiqué de presse

#Artisanat #Villes #Rural #Entreprises #TPE

-- Baromètre de l'artisanat --

Artisanat rural, artisanat urbain : une France aux multiples facettes

Paris, le 25 mars 2019 – Cette nouvelle édition du baromètre ISM-MAAF de l'artisanat compare pour la première fois la dynamique des entreprises artisanales entre les différents territoires : grandes agglomérations, communes périphériques des villes-centres, villes moyennes, communes rurales et quartiers prioritaires.

Avertissement : au regard de la richesse de cette étude, le communiqué ne peut contenir l'ensemble des analyses. Pour plus de résultats, recevez l'étude complète sur simple demande par mail.

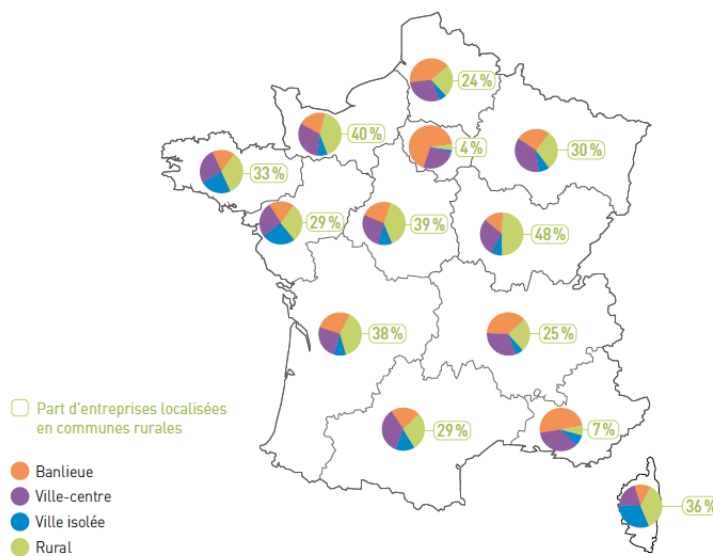
Des artisans en proximité de la population

Le maillage territorial des entreprises artisanales assure une desserte de tous les territoires. Principalement constitué d'activités de proximité et de services à la population, le tissu artisanal est localisé sans surprise en correspondance étroite avec la répartition de la population.

On constate une disparité entre les échelons territoriaux. En moyenne et au niveau national, 37 % des entreprises sont localisées dans les unités urbaines de moins de 10 000 habitants, dont 23 % dans les communes rurales, 25 % dans les petites et moyennes agglomérations (unités urbaines de 10 000 à 199 999 habitants), 38 % dans les grandes agglomérations (unités urbaines de plus de 200 000 habitants), dont 15 % dans l'unité urbaine de Paris.

La ruralité imprègne de façon différente le tissu artisanal, en fonction des régions. Les régions où ce poids est le plus important sont la Bourgogne-Franche-Comté (48 % des entreprises artisanales y sont localisées en commune rurale), la Normandie (40 %), le Centre-Val de Loire (39 %) et la Nouvelle-Aquitaine (38 %). Le volume du tissu artisanal est en revanche moins important dans les départements d'outre-mer, en Île-de-France (4 %) ou dans la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (7 %).

Répartition des entreprises artisanales en région en fonction du type de communes et part d'entreprises localisées en communes rurales



« Le tissu artisanal est présent dans tous les territoires, qu'ils soient ruraux ou urbains. Implanté en correspondance quasi parfaite avec la répartition de la population, l'artisanat continue de soutenir l'activité en France et crée des emplois en particulier dans les aires urbaines et périurbaines. L'artisanat mérite plus que jamais le qualificatif de "proximité" - au plan géographique comme au plan des relations avec la population - et concourt directement à un développement économique harmonieux à l'échelle locale » souligne **Bruno Lacoste, directeur Marketing et Communication de MAAF.**

Les grandes agglomérations, moteur pour la création d'entreprises artisanales

Bonne nouvelle : le nombre d'entreprises augmente dans tous les territoires. Il progresse de 22% dans les communes rurales : un taux proche de celui des villes moyennes (+24%). **La dynamique est cependant plus forte dans les communes périphériques des villes-centres (+31%),** notamment dans les grandes agglomérations de plus de 200 000 habitants et dans l'unité urbaine de Paris (+36%).

Évolution des entreprises artisanales en fonction de l'unité urbaine

	Communes rurales	Unités urbaines de 2 000 à 9 999 hab.	Unités urbaines de 10 000 à 49 999 hab.	Unités urbaines de 50 000 à 199 999 hab.	Unités urbaines de plus de 200 000 hab.	Unité urbaine de Paris
Évolution du nombre d'entreprises artisanales (2013 à 2017)	22 %	22 %	24 %	24 %	29 %	36 %
Évolution des emplois salariés (2013 à 2016)	-5 %	-3 %	-3 %	-3 %	-3 %	1 %

« L'artisanat accompagne la dynamique de tous les types de territoires mais il y a des disparités. Si de nombreuses entreprises se créent dans les territoires ruraux, elles ont du mal à se développer et à créer de l'emploi salarié. A l'inverse, les communes périphériques des villes-centres, **plus particulièrement dans l'aire urbaine de Paris,** cochent toutes les cases : hausse du nombre d'entreprises et création d'emplois salariés » précise Catherine Elie, directrice des Études et du développement économique de l'ISM.

Les territoires ruraux en souffrance sur le plan de l'emploi

Alors que le tissu d'entreprises s'accroît dans les communes rurales, l'emploi salarié a été plus fragilisé durant les années de crise dans ces territoires. **Ainsi, si l'ensemble des aires urbaines ont été impactées, les communes rurales ont été les plus touchées** par la baisse de l'emploi salarié avec un recul de 5 points (contre -3% en moyenne). Seule l'unité urbaine de Paris a globalement créé des emplois (+1%).

Au niveau des secteurs d'activité, la situation fluctue fortement. L'artisanat du BTP et l'artisanat de fabrication ont été les plus affectés par la crise. Un secteur a cependant mieux résisté : l'artisanat de l'alimentation, dont l'emploi salarié a progressé dans tous les types de territoires (+4 %) à l'exception des communes rurales (-1%).

A chaque unité urbaine ses spécialisations de métiers

Certaines activités sont fortement rurales, comme le travail du bois (44 % des entreprises sont localisées en communes rurales). Un tiers des entreprises d'ameublement ou d'extraction de pierres, de fabrication de pièces en verre et céramique sont également rurales. **D'autres activités sont surreprésentées dans les villes-centres,** comme les entreprises de textile-cuir-habillement (40 % d'entre elles y sont localisées), celles de bijouterie, d'imprimerie, de coiffure, d'esthétique (39 %) ou de boulangerie-pâtisserie (35 %). **Les communes périphériques des villes centres** concentrent quant à elles la majorité des entreprises de transport (taxis/VTC, déménagement), et d'entreprises du BTP (construction de bâtiments, travaux d'installation), ainsi que 39 % des entreprises artisanales du travail des métaux.

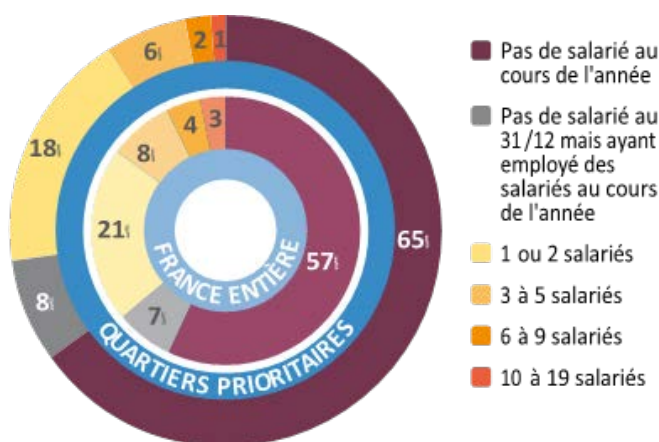
Répartition des entreprises artisanales par types de communes

Secteurs	Rural	Ville isolée	Ville-centre	Banlieue
Travail du bois	44 %	12 %	21 %	24 %
Démolition, terrassement, forages et sondages	41 %	12 %	18 %	29 %
Matériaux de construction, chimie, verre et céramique	34 %	11 %	25 %	30 %
Fabrication de meubles	32 %	11 %	29 %	29 %
Maçonnerie générale, couverture, étanchéité	30 %	10 %	26 %	35 %
Réparation et installation de machines et d'équipements	28 %	11 %	24 %	37 %
Travail des métaux	26 %	12 %	25 %	37 %
Travaux d'installation électrique, plomberie	26 %	10 %	26 %	39 %
Cloisonnement, Travaux de finition	25 %	9 %	28 %	37 %
Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacerie	24 %	11 %	35 %	30 %
Ensemble artisanat	23 %	10 %	30 %	36 %
Viandes et poissons	23 %	11 %	34 %	32 %
Services automobiles	23 %	12 %	29 %	36 %
Génie civil	23 %	10 %	27 %	41 %
Activités de réparation, hors automobile	22 %	10 %	36 %	32 %
Textile, habillement, cuir et chaussure	21 %	9 %	40 %	30 %
Fabrication d'articles divers	19 %	9 %	39 %	33 %
Autres activités de l'alimentation	18 %	10 %	39 %	33 %
Soins à la personne	18 %	10 %	38 %	34 %
Autres Services	17 %	9 %	36 %	38 %
Papier, imprimerie, reproduction	15 %	9 %	39 %	36 %
Construction de bâtiments résidentiels	14 %	7 %	32 %	48 %
Transports	12 %	7 %	26 %	55 %

FOCUS QUARTIERS PRIORITAIRES

Un tissu artisanal dense où le secteur du BTP est surreprésenté

Taille des entreprises artisanales dans les quartiers prioritaires de la ville



L'artisanat est bien présent dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville avec près de 90 000 établissements artisanaux. **Le poids du tissu artisanal dans l'économie locale est très important dans ces quartiers : 43% des établissements y relèvent en effet d'une activité artisanale.**

Le département de la Seine-Saint-Denis compte le plus grand nombre d'établissements implantés dans ces territoires, soit 14 300, devant les Bouches-du-Rhône (6 900) et le département du Nord (5 500).

Dans ces quartiers, les entreprises artisanales sont plus souvent unipersonnelles (65%). Certains secteurs sont surreprésentés, en particulier le BTP (entreprises de maçonnerie générale et de travaux de finition).

TOP 3 des Quartiers accueillant le plus d'entreprises artisanales :

Franc Moisin à **Aubervilliers** (93) avec 4 260 entreprises, Canet Arnavaux Jean Jaurès à **Marseille** (13) avec 3370 entreprises et Quartier Intercommunal à **Roubaix-Tourcoing** (59) avec 1 820 entreprises

FOCUS 222 VILLES DU PROGRAMME « ACTION CŒUR DE VILLE » :

Emploi salarié : une situation contrastée d'une ville à l'autre

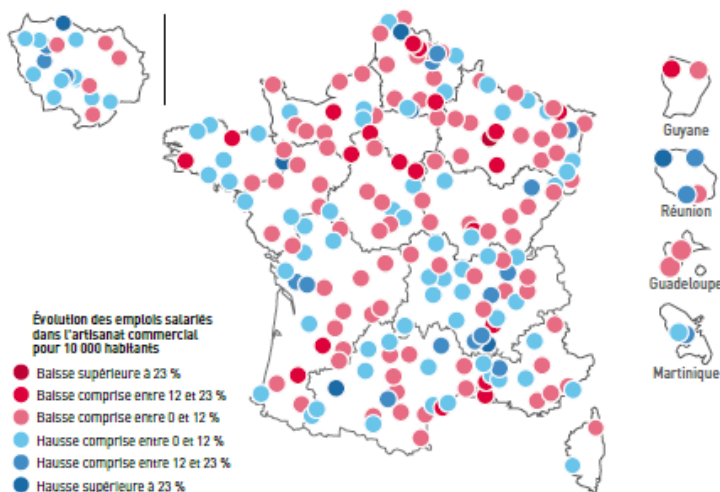
Afin de favoriser la cohésion des territoires les politiques publiques accompagnent, à travers le Programme «Action Cœur de Ville», 222 petites et moyennes villes engagées dans une démarche de renforcement de l'activité économique de leur territoire.

L'artisanat commercial (boulangeries, boucheries, poissonneries, coiffeurs, fleuristes, pressing, etc.) **joue un rôle important dans le tissu local des emplois et dans l'animation commerciale de ces villes.**

Premier constat : **toutes les villes ne sont pas à égalité** concernant la densité de cet artisanat de boutiques : les villes les moins équipées sont celles de la couronne parisienne (Gonesse, Evry, etc.) avec moins de 15 entreprises pour 10.000 habitants, alors que le taux maximal atteint 55 dans la ville du Puy-en-Velay (43).

La dynamique d'évolution de cet artisanat commercial est également variable : hausse des emplois salariés dans la moitié des villes du programme, baisse dans l'autre.

Évolution 2013-2016 des emplois salariés dans l'artisanat commercial



Classement des villes les plus impactées

DENSITÉ DE L'ARTISANAT COMMERCIAL (NBR D'ENTREPRISES EN 2017 POUR 10 000 HAB.)	ÉVOLUTION 2013-2016 DU NOMBRE D'ENTREPRISES DE L'ARTISANAT COMMERCIAL (%)	ÉVOLUTION 2013-2016 DES EMPLOIS SALARIÉS DE L'ARTISANAT COMMERCIAL (%)
Gonesse	11	-34
Evry	18	-32
Trappes, Les Mureaux	17	-41
Saint-Michel-sur Orge	19	-9
Poitiers	20	-9
Lisieux, Montargis	51	25
Revel	52	25
Lourdes	54	26
Villefranche-de-Rouergue	55	26
Le Puy en Velay	55	30
Nogent-le-Rotrou	-14	-24
Roanne	-12	-22
Pontivy	-11	-21
Chinon	-9	-20
Château-Thierry	-9	-20
Évry	25	24
Saint-Arnold	25	25
Montgargis	26	27
Briançon	30	27
Saint-Dizier	-24	-24
Lens-Liévin	-22	-22
Marmande	-21	-21
Béthune	-20	-20
Nogent-le-Rotrou	-20	-20
Vitré	24	24
Auch	25	25
Senlis	27	27
Montélimar	27	27
Saint-Omer	27	27

Méthodologie de l'étude

Le « baromètre de l'artisanat » est réalisé par l'Institut Supérieur des Métiers avec le soutien de la MAAF. Publié 4 fois par an, ce baromètre met en avant les grandes tendances d'évolution du secteur de l'artisanat dans ses différentes composantes économiques, sociales (caractéristiques des dirigeants, des entreprises et des emplois, selon les secteurs et les territoires). Les données du baromètre sont issues de l'exploitation, par l'ISM, de fichiers de données nationaux (INSEE, ACOSS-URSSAF, etc.).

A propos de MAAF

Marque du groupe Covéa, MAAF est l'un des premiers assureurs généralistes en France. Il propose à ses 3,8 millions de sociétaires et clients des solutions globales en assurances (auto, habitation, risques professionnels mais aussi santé, prévoyance, assurance vie...) et des services à forte valeur ajoutée (assistance, crédits...). Aux côtés des artisans depuis sa création, MAAF compte aujourd'hui plus de 390 000 clients professionnels. www.maaf.fr

A propos de l'Institut Supérieur des Métiers

Centre national de ressources sur l'artisanat et la petite entreprise, l'ISM conduit une activité d'observation statistique, de veille et d'études sur l'artisanat et la petite entreprise. Il publie régulièrement des Tableaux Economiques de l'artisanat. L'ISM assure également une mission de formation des élus, de diffusion d'informations sur les aides publiques aux entreprises et de pilotage, pour le compte de la Direction Générale des Entreprises, les labels « Entreprise du Patrimoine Vivant » et « Pôles d'Innovation pour l'Artisanat ». www.infometiers.org

Contacts presse : Agence Coriolink

Julie Canlorbe - Tél. : 07 84 90 83 16 - Email : julie.canlorbe@coriolink.com